

**TRAVAUX NE REQUÉRANT PAS DE PERMIS SI L'ENSEMBLE DES CRITÈRES CI-DESSOUS SONT RESPECTÉS**

- Remplacement de portes et fenêtres de mêmes dimensions et dont la valeur des travaux n'excède pas 10 000 \$
- Travaux de peinture, teinture ou vernissage
- Modification de type de revêtement de sol dont la valeur des travaux n'excède pas 10 000 \$
- Travaux d'installation, de réparation ou le remplacement de toute installation électrique
- Remplacement des revêtements extérieurs des murs ou du toit sans modification à la structure ou sans changement de type (ex. bardeau d'asphalte pour bardeau d'asphalte)
- Travaux d'entretien intérieur de moins de 10 000 \$ n'affectant pas la structure, les fondations, une cloison, une pente de toit ou une superficie de plancher
- La propriété n'est pas assujettie à l'obtention d'une approbation en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) en vigueur.

**DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU SOUTIEN D'UNE DEMANDE DE RÉNOVATION**

**NOTES GÉNÉRALES**

1. **Un plan de professionnel (technologue ou architecte) sera exigé** lors de travaux affectant la structure du bâtiment tels que l'ajout ou le retrait d'une cloison (aménagement de nouvelles pièces), modification à la toiture, modification de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, ajout d'un studio ou logement intergénérationnel;
2. **Un plan, un rapport ou un devis d'ingénieur** pourrait être demandé dans certains cas (ex : mur extérieur ne contenant pas de maçonnerie à l'origine)
3. Lorsqu'un plan de technologue n'est pas requis, les croquis ou plans **doivent être à l'échelle**;
4. Pour un bâtiment commercial : s'il y a un changement d'usage ou d'issue, un plan d'architecte sera obligatoire;
5. En zone non desservie par l'égout, s'il y a ajout d'une chambre : un **certificat de conformité des installations septiques sera exigé** et, au besoin, un permis pour la construction d'une nouvelle installation septique devra aussi être déposé et réalisé.

Travaux divers d'une valeur supérieure à 10 000 \$ et n'affectant pas la structure	Revêtement extérieur	Portes et fenêtres
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description détaillée des travaux</li> <li>• Soumission</li> <li>• Photos et/ou plans à l'échelle</li> <li>• Pièce(s) concernée(s)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photos des élévations de chacun des murs du bâtiment</li> <li>• Type et pourcentage des matériaux avant et après</li> </ul> <p><i>Voir note 2 si ajout de maçonnerie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre</li> <li>• Photos des ouvertures visées</li> <li>• Pièce(s) concernée(s)</li> </ul> <p><i>Voir note 1 si modification d'ouverture</i></p>
Isolation	Revêtement toiture	Revêtement de plancher
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description détaillée des travaux</li> <li>• Soumission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des matériaux avant/après</li> <li>• Photos de la toiture actuelle</li> <li>• Détails de l'installation (plan ou soumission détaillée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de matériaux avant et après</li> <li>• Pièce(s) concernée(s)</li> </ul>
Ajout d'un logement Studio ou intergénérationnel	Retrait d'un logement	Réaménagement d'une pièce (ex. : cuisine)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plans signés et scellés d'un technologue ou architecte faisant partie d'un ordre professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croquis à l'échelle avant et après</li> <li>• Identification de l'usage des pièces et dimensions</li> <li>• Montrer l'emplacement des fenêtres et leurs dimensions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photos ou plan de l'aménagement actuel à l'échelle</li> <li>• Plan de l'aménagement du projet à l'échelle</li> </ul>